



Le stationnement en Ile-de-France

La Ville de Gentilly confie la gestion de son stationnement à la Saemes

2 500 places en voirie et en ouvrage gérées par le deuxième opérateur d'Ile-de-France

La Saemes confirme son développement en Ile-de-France. Après les communes de Thorigny-sur-Marne et Pomponne (77) et la Ville de Chatou (78), la Ville de Gentilly (94) lui a confié, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) d'une durée de 10 ans, la gestion et l'exploitation de son stationnement en voirie et de ses parkings publics.

Après Chatou en 2011, c'est la 2ème fois que la Saemes se voit attribuer une convention avec du stationnement sur voirie. Elle est désormais un opérateur global de stationnement reconnu en Ile-de-France, capable de construire, rénover et exploiter non seulement des parkings, mais aussi du stationnement en voirie.

Cette Délégation de Service Public comprend la mise en service du stationnement payant en voirie de 2500 places, et la gestion de deux parkings : le parking public centre-ville (41 places) et le parking de surface de l'église (52 places).

La Ville de Gentilly a fait le choix du stationnement payant pour permettre **une meilleure rotation des véhicules**, éliminer les voitures «ventouses» et redonner la possibilité aux Gentilléens de se garer près de chez eux. Elle envisage de l'étendre progressivement, jusqu'en 2017, à l'ensemble des rues de la Ville. Depuis fin avril 2013, environ 1200 emplacements de stationnement sur voirie et les deux parkings publics sont concernés. En 2014, 700 places supplémentaires sur voirie s'y ajouteront. Puis 500 places en 2015 et 150 places en 2016.

A propos de la Saemes : La Saemes (Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement de la Ville de Paris) est le deuxième opérateur de stationnement en Ile-de-France et le cinquième en France, avec un chiffre d'affaires de 43 M€ en 2011. Elle accueille 4 millions de clients horaires chaque année et gère 88 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit plus de 22 600 places.

La Saemes s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris en incitant à un usage raisonné des véhicules motorisés, véritable opérateur de la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable conjointement à sa démarche qualité confirmée par ses certifications ISO 9001 et ISO 14 001. La Saemes est le 1er opérateur de stationnement en France certifié management environnemental.

Contact presse :
Agence RendezVous RP
Stéphanie Gentilhomme
stephaniegentilhomme@rendezvous-rp.com
01 45 41 19 37
06 84 61 62 68